



Bordeaux, le 26 mars 2020

## Coronavirus : point de situation

### Des supports Covid-19 « faciles à lire et à comprendre » pour les personnes ayant des difficultés de communication ou de compréhension

SantéBD a pour mission de produire des supports d'information accessibles à tous dans le domaine de la santé. Ces outils sont particulièrement **adaptés aux personnes avec des difficultés de communication ou de compréhension** : les enfants, les adultes qui ne parlent pas bien le français, et les patients en situation de handicap intellectuel ou avec autisme. Ils sont également très utiles pour les **aidants familiaux et les professionnels de santé** pour mieux accompagner les personnes avec des difficultés de communication.

Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, SantéBD a créé une série de supports « faciles à lire et à comprendre » (FALC) : un **poster expliquant les gestes barrières** pour lutter contre le coronavirus, un **poster sur le confinement** (décliné pour les personnes avec autisme), une **attestation de déplacement simplifiée** avec son mode d'emploi (déclinée pour les personnes aphasiques).

Pour les télécharger, rendez-vous sur le site SantéBD : <https://santebd.org/coronavirus>



### « Appart Solidaire » : la communauté Airbnb mobilisée pour proposer des logements aux personnels soignants et travailleurs sociaux

Depuis le 24 mars, la plateforme « Appart Solidaire », développée par Airbnb à la demande du Ministère du logement, permet de **mettre en relation les personnes ayant un hébergement disponible avec des soignants ou des travailleurs sociaux/bénévoles en centre d'hébergement** domiciliés dans une autre ville que celle dans laquelle ils sont amenés à travailler dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

Ces logements sont mis à disposition gratuitement, au plus près des hôpitaux, EHPAD et centres d'hébergement d'urgence. Chaque hôte volontaire ayant hébergé gratuitement un soignant ou un travailleur social durant cette opération bénéficiera d'un dédommagement d'un montant de 50€ réglé par Airbnb pour chaque réservation.

Pour accéder à la plateforme « Appart Solidaire » : <https://www.airbnb.com/d/solidarite-medicale>

Dans le même élan de solidarité, le groupe Accor a lancé le programme CEDA (Coronavirus Emergency Desk Accor) qui propose des solutions d'hébergement pour le personnel soignant, tous les français engagés et mobilisés dans la lutte contre la propagation du Covid-19 et les populations les plus vulnérables. Plus de 40 hôtels ont été mobilisés sur l'ensemble du territoire. Les demandes d'hébergement doivent être transmises par courriel à l'adresse suivante : [ceda@accor.com](mailto:ceda@accor.com).

## **Point sur la livraison des masques en Nouvelle-Aquitaine : une 2<sup>ème</sup> vague d'approvisionnement national de 2,6 millions de masques disponibles pour les utilisateurs lundi 30 mars et un complément de 500 000 masques mis à disposition par l'ARS Nouvelle-Aquitaine cette fin de semaine**

### **► Distribution du stock national : une 2<sup>ème</sup> vague de livraison de 2,6 millions de masques disponibles lundi 30 mars pour les utilisateurs finaux**

La 1<sup>er</sup> vague d'approvisionnement des établissements supports de Groupement Hospitalier de Territoire (1,8 million de masques) a pu être livrée aux établissements et structures du territoire entre le 20 et le 24 mars.

Une 2<sup>ème</sup> vague d'approvisionnement des établissements supports de Groupement Hospitalier de Territoire est prévue jusqu'à samedi, elle est plus importante que la première, soit 2,25 millions masques chirurgicaux et 350 000 masques FFP2. Deux jours sont nécessaires pour assurer leur déploiement dans les établissements et structures concernées du territoire (établissements de santé et cliniques, établissements et structures médico-sociales, transporteurs sanitaires, services de soins infirmiers à domicile et d'aide et d'accompagnement à domicile, services d'hospitalisation à domicile, services départementaux d'incendie et de secours). Ils seront donc disponibles pour les utilisateurs finaux en début de semaine prochaine.

### **► Distribution du stock régional (identifiés par l'ARS dans des collectivités ou structures publiques) : 500 000 masques mis à disposition pour les professionnels de santé libéraux et les services d'aide à domicile de la région cette fin de semaine**

Concernant les masques FFP2, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a décidé d'en affecter 320 000 aux officines (soit 150 masques par officine). Ils seront disponibles dans les officines à compter samedi 28 mars. Les consignes de distribution de ce stock ont été données par l'ARS aux officines <sup>(1)</sup>. 10 000 masques sont par ailleurs disponibles (auprès des délégations départementales de l'ARS) pour les besoins des laboratoires d'analyses médicales.

Concernant les masques chirurgicaux, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a décidé de distribuer 180 000 masques aux Conseils départementaux pour qu'ils puissent les allouer aux services d'aide à domicile de leur territoire. Ils ont été mis à disposition des conseils départementaux aujourd'hui. Cette dotation exceptionnelle de l'ARS s'inscrit dans un contexte de forte attente de professionnels de services d'aide à domicile et dans l'attente des résultats de commandes publiques envisagées par les Conseils départementaux pour assurer l'approvisionnement notamment de ces services.

(1) Les consignes de distribution fournies par l'ARS NA aux pharmaciens sont les suivantes : Médecins généralistes et IDE (18 masques par semaine et par professionnel, chirurgicaux ou aux normes FFP2 selon les indications et les disponibilités), Pharmaciens (18 masques chirurgicaux par semaine et par professionnel), Médecins spécialistes (18 masques par semaine et par professionnel, chirurgicaux ou aux normes FFP2 selon les indications et les disponibilités), Masseurs-kinésithérapeutes pour la réalisation des actes prioritaires et non reportables (9 masques par semaine et par professionnel, chirurgicaux ou aux normes FFP2 selon les indications et les disponibilités), Chirurgiens-dentistes (9 masques par semaine et par professionnel, chirurgicaux ou aux normes FFP2 selon les indications et les disponibilités), Sages-femmes (9 masques par semaine par professionnel, chirurgicaux ou FFP2 selon les indications et les disponibilités), prestataires de services et distributeurs de matériel (1 boîte de masques chirurgicaux par semaine et par entreprise pour assurer les visites prioritaires).

## Point sur l'évolution de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

L'épidémie poursuit sa progression dans notre région avec **132 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 25 mars, ce qui porte le total à 1 007 cas confirmés dans la région** depuis le début de l'épidémie.

(Pour rappel, ces chiffres ne comprennent pas toutes les personnes non testées Covid-19 identifiées par la médecine de ville)

- **236 personnes sont actuellement hospitalisées** <sup>(1)</sup> (au total, 399 personnes ont été hospitalisées depuis le début de l'épidémie dont 163 sont retournées à domicile <sup>(2)</sup>)
- **75 personnes sont actuellement en réanimation ou en soins intensifs** <sup>(1)</sup> (166 personnes au total ont été placées en réanimation depuis le début de l'épidémie <sup>(1)</sup>)
- Depuis le début de l'épidémie, **on déplore 34 décès** <sup>(1)</sup> **parmi les personnes hospitalisées.**

<sup>(1)</sup> Source Santé publique France Nouvelle-Aquitaine au 26/03 14h

<sup>(2)</sup> Source GEODES Santé publique France au 25/03 14h

### Suivi des décès dans les établissements médico-sociaux

L'application permettant la remontée quotidienne du nombre de décès survenus en établissement médico-social devrait être opérationnelle dans les tout prochains jours. Dès qu'elle le sera, l'addition des décès survenus à l'hôpital et de ceux survenus dans les EHPAD permettra de disposer d'estimations quotidiennes de la mortalité couvrant les 2 principaux lieux de survenue des décès liés au Covid-19 (ceux survenant à domicile ou dans d'autres institutions représentant une faible part de la mortalité liée au Covid-19). Ces données de mortalité quotidiennes pourront être accessibles au niveau régional et départemental.

**Consultez les chiffres clés et les indicateurs de suivi de l'épidémie Covid-19 (par région et département) sur le site internet de Santé publique France :**

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>

### Conduite à tenir

**Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au Covid-19 :**

- ▶ Restez à domicile
- ▶ Evitez les contacts
- ▶ Appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet (vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation)

**Si vos symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement :**

- ▶ Appelez le 15
- ▶ Ne vous déplacez surtout pas chez votre médecin ou aux urgences

## **Coronavirus : comment limiter la propagation du virus pour se protéger soi et les autres ?**

L'action de tous est indispensable pour freiner la propagation du virus. Des gestes simples et de bon sens doivent être adoptés par tous pour préserver sa santé et celle de son entourage :

- ▶ **Se laver les mains très régulièrement,**
- ▶ **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,**
- ▶ **Utiliser des mouchoirs à usage unique,**
- ▶ **Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades,**
- ▶ **Demeurer à au moins 1 mètre d'autrui,**
- ▶ **Rester chez soi**
- ▶ **Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :**
  - Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible,
  - Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés,
  - Se rendre auprès d'un professionnel de santé,
  - Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables, ou pour un motif familial impérieux, dûment justifié, à la stricte condition de respecter les gestes barrières,
  - Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement

**Le numéro vert national pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000 (appel gratuit)**

**La source de référence pour des informations fiables sur la situation :**

**Site du Gouvernement : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)**

**Contact presse :**  
**Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**  
**N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60**  
**[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)**